

Les Communaux de Chermizy-Ailles : un patrimoine à gérer

L'intérêt écologique du site des Communaux de Chermizy-Ailles réside essentiellement dans les groupements végétaux des pelouses calcicoles. Ce type de milieu, menacé à l'échelon européen, abrite un grand nombre d'espèces particulièrement remarquables et menacées. Concernant la flore, 19 espèces rares à exceptionnelles en Picardie sont présentes sur le site. 11 sont protégées par la loi. Concernant la faune, une dizaine d'espèces rares et menacées, essentiellement des insectes, a déjà été inventoriée. Cependant, ces milieux sont menacés par les boisements spontanés de pins et de prunelliers. La municipalité de Chermizy-Ailles, soucieuse de la valorisation écologique de ses Communaux a confié en 1993 la gestion du site au Conservatoire des sites naturels de Picardie. Un bail emphytéotique de 50 ans sert de cadre à cette collaboration. Depuis cette date, un certain nombre d'interventions pour l'étude et la gestion patrimoniale du site ont été réalisées. Il s'agit d'opérations de fauche, d'inventaires et de suivis scientifiques de la faune et surtout de la flore, et de travaux de débroussaillage et d'arrachage de jeunes pousses de pins, réalisés à l'occasion de chantier nature. Des sorties de découverte pour le grand public et les habitants de la commune ont régulièrement lieu chaque année en été. Enfin, dans la continuité du premier plan de gestion, les opérations de restauration et d'entretien seront poursuivies. Les possibilités de mise en œuvre d'un pâturage ovin ainsi que d'un partenariat avec la Communauté de communes du Chemin des Dames pourront, dans ce cadre être envisagées.



Photo : J.L. Hercent - CSNP

PATRIMOINE NATUREL DU GRAND LAONNOIS

TERRITOIRE DE L' AISNE

Le savart d'en face du Chemin des Dames Fiche n°1

Situés à 15 kilomètres au sud-est de Laon, au nord du village de Chermizy-Ailles, les Communaux occupent une partie du plateau de Neuville, qui surplombe à la fois la vallée de la Bièvre, au nord, et la vallée de l'Ailette, au sud. A l'ouest, le site est occupé pour les deux tiers d'un boisement de résineux, comprenant localement quelques feuillus. En lisière est, ce boisement s'ouvre sur un espace colonisé par une végétation de pelouse sèche calcicole plus ou moins dense et plus ou moins piquetée d'arbustes : un "savart" comme on les appelle localement. Ces derniers ont surtout été utilisés pour le pacage des moutons et des chèvres. Aujourd'hui, après l'abandon du pâturage en de nombreux endroits, la plupart sont désormais boisés. Les Communaux de Chermizy-Ailles constituent l'un des plus beaux exemples de savart du Laonnois, non seulement du point de vue paysager, mais aussi patrimonial, car ils abritent un cortège d'espèces animales et végétales remarquablement diversifié.

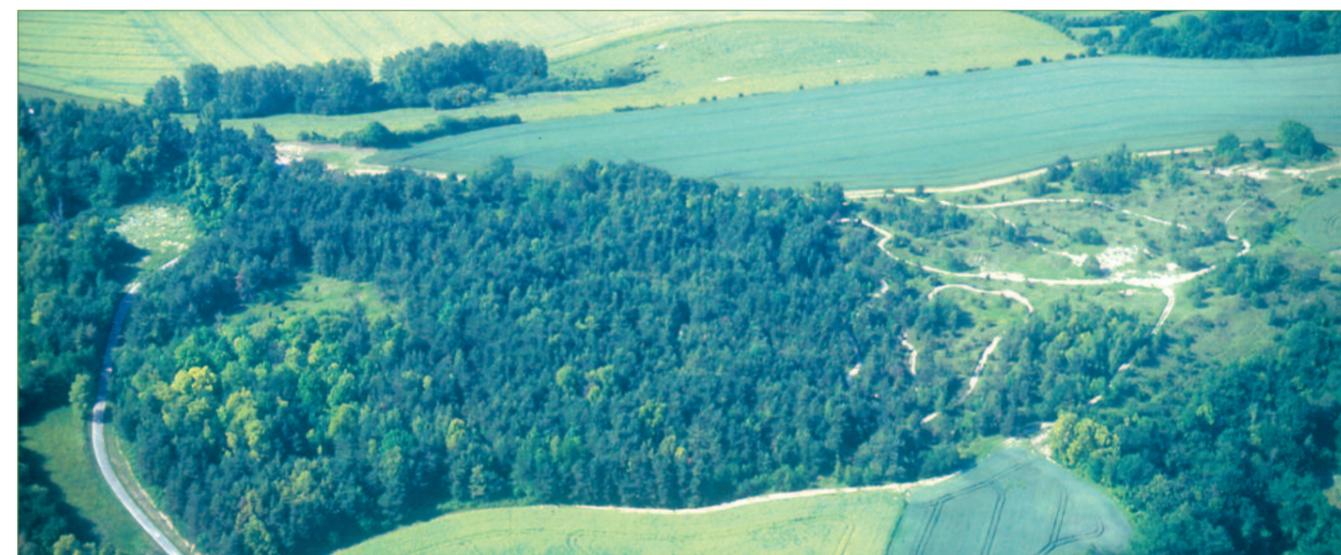


Photo : J.L. Hercent - CSNP

Espèces remarquables de Picardie présentes sur les communaux de Chermizy-Ailles

Plantes protégées par la loi

Gaillard boréal
Germandrée des montagnes
Gymnadenie odorante
Inule à feuilles de saule
Marguerite de la Saint-Michel
Ophrys araignée
Ophrys litigineux
Orchis musc
Phalangère rameuse
Polygala chevelu
Coronelle lisse
Lézard des souches

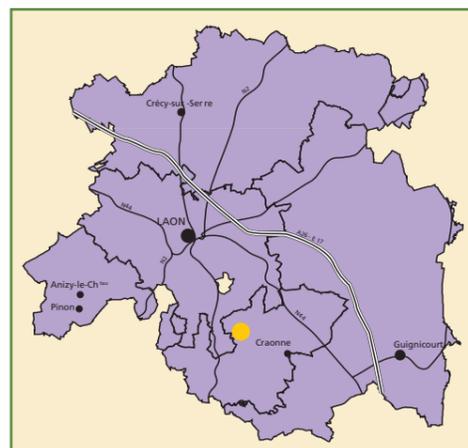
Reptiles remarquables

Argus bleu-nacré
Azuré bleu-céleste
Azuré des Coronilles
Eubolie fortifiée
Fluoré
Phalène ornée

Papillons remarquables

Pour plus de renseignements :

- **Mairie de Chermizy-Ailles**
1, place de la Mairie 02 860 Chermizy-Ailles
tél : 03 23 22 42 76
- **Communauté de Communes du Chemin des Dames**
1, rue de l'Eglise 02 160 Craonne
tél : 03 23 22 69 72
- **Conservatoire des Sites Naturels de Picardie**
1, place Ginkgo Village Oasis 80 044 AMIENS Cedex 1
tél : 03 22 89 63 96



Les Communaux de Chermizy-Ailles : un petit coin de méditerranée

Une dalle massive de roches calcaires constitue le sommet du plateau de Neuville. Dans sa partie sud, cette dalle surmonte un versant sableux, s'achevant, en fond de vallée, sur d'importants lits d'argiles. Sols drainants et perméables, larges expositions au soleil et aux vents confèrent au site une certaine aridité, à peine atténuée par la présence de matériaux marneux. Il s'est donc installé à cet endroit un tapis d'herbes basses où se mêle à la flore locale la plus commune, une grande variété de plantes "méditerranéennes", adeptes du soleil et capables de résister à la sécheresse.



Photo : J.C. Hauguel

Des plantes des milieux humides sur le savart

Malgré la relative aridité du site, plusieurs espèces de plantes habituellement liées aux marais se trouvent en abondance sur la pelouse de Chermizy-Ailles. L'Epipactis des marais et la Gymnadenie odorante (photo ci-contre), deux orchidées remarquables pour la région, en font partie. Leur présence est liée à l'existence de plages d'affleurements de calcaires marneux disséminés sur le site. D'autres plantes comme la Chloro perfoliée et le Tétragonolobe siliquieux apprécient également les sols humides, issus des tassements ou remaniements liés à l'ancienne extraction de pierres.



Photo : J.C. Hauguel

Le savart : un refuge pour les plantes et les insectes



Parmi les plantes poussant spontanément sur les pelouses calcicoles du Laonnnois, le savart accueille de nombreuses Orchidées, fleurs mythiques évoquant des contrées lointaines et exotiques. Près de sept espèces différentes d'Orchidées plus ou moins rares, tel l'Orchis musc, fleurissent dès le mois d'avril. La profusion de nectar fourni par les orchidées attire un grand nombre de papillons et il n'est pas rare en été de voir l'Azuré bleu-céleste voler en compagnie de la Petite violette et de la Lucine. Ces trois espèces sont remarquables à l'échelle de la Picardie. Le savart constitue ainsi un véritable oasis de nature sauvage, car il est souvent le dernier refuge d'une flore et d'une faune rares et menacées.

Photo : CNSP

L'Orchis musc

Cette Orchidée discrète doit son nom vernaculaire à la forte odeur de miel dégagée par ses fleurs. Se développant surtout sur les substrats marneux et humides, elle est actuellement très rare et en régression en Picardie où elle est légalement protégée. Sur le site des Communaux, les effectifs d'Orchis musc totalisent environ une vingtaine de pieds.



Photo : J.C. Hauguel

L'Azuré bleu-céleste

Ce petit papillon, encore appelé Bel-Argus, est un hôte typique des pelouses calcicoles ; des petites colonies peuvent également survivre sur de faibles surfaces, par exemple un talus en secteur agricole peuplé d'Hippocrépis sur lequel la femelle vient pondre ses œufs. Les mâles virevoltent au-dessus des massifs herbacés, butinant un grand nombre de fleurs. Cette espèce est un bon indicateur de la qualité de la pelouse calcicole car elle ne supporte pas l'embroussaillage.



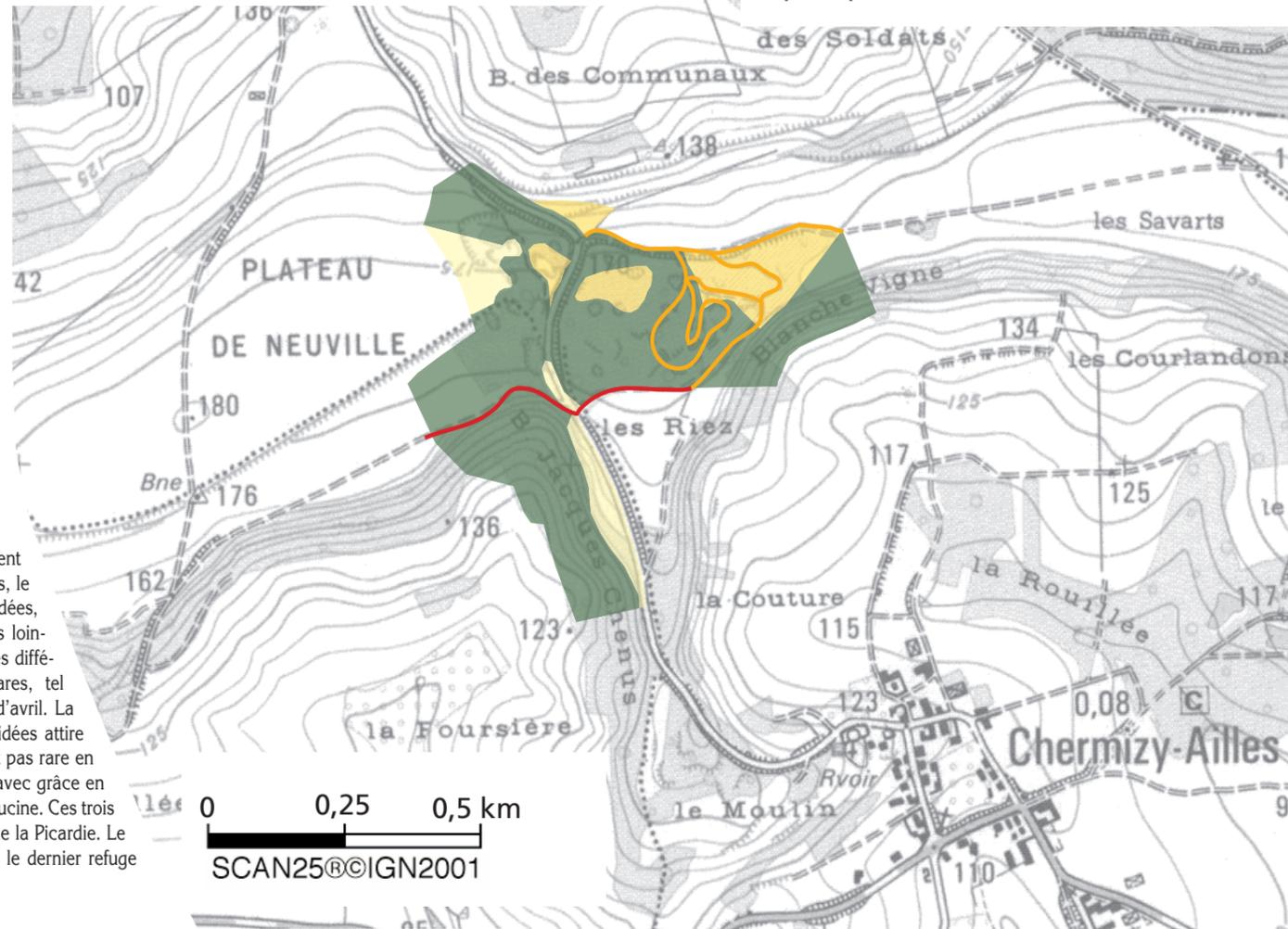
Photo : CNSP

Un paysage particulier hérité du passé

Les Communaux de Chermizy-Ailles ressemblent à un champ de bosses. D'abord bouleversé par l'extraction de pierre, le sol a encore été remanié pendant la première guerre mondiale, lorsque le site a servi de seconde ligne de défense allemande. Parallèlement, le secteur est resté longtemps déboisé car il a été pâturé par les moutons de la ferme de Bove, qui y venaient en longeant le versant sud du plateau. Ainsi, grâce à l'histoire, les Communaux ont gardé une ambiance paysagère de savart, appréciée des habitants du village et des environs, qui en font un lieu de promenade privilégié. Sa position élevée permet de découvrir de beaux points de vue sur les vallées de la Bièvre et de l'Ailette, ou sur le chemin des Dames plus au sud, renforçant ainsi son attrait paysager. Ce dernier est d'ailleurs mis en valeur par le circuit de petite randonnée n°16 "le monument d'Ailles". En revanche, le motocross constitue une réelle menace pour le patrimoine naturel des Communaux.



Photo : J.C. Hauguel



Le Chemin des Dames

Cette route de crête fut pavée en 1770 à la demande du comte de Narbonne, dont la dame recevait régulièrement en leur château de La Bove les princesses Marie-Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV. La crête du Chemin des Dames, barrière naturelle entre les forêts du Soissonnais et les plaines du Laonnnois, contribua auparavant à la victoire de César contre les Suessions, en 57 avant J.-C. Puis, c'est de là que Napoléon lança et gagna son offensive contre les troupes russes de Vorontzov, en mars 1814. Cent ans plus tard, le Chemin des Dames doit surtout sa réputation aux 600 000 victimes de la Grande Guerre. Le site a fait récemment l'objet d'un jalonnement culturel et touristique mettant en valeur ces hauts lieux historiques.



Photo : J.C. Hauguel

L'extraction de pierres

Si cette partie du plateau de Neuville n'a pas été cultivée, c'est parce que dès le XIII^{ème} siècle, une carrière à ciel ouvert y a été créée pour exploiter le calcaire grossier du Lutétien. Melleville, historien laonnnois, rapporte que " l'exploitation des carrières de Chermizy remonte très haut. En 1205, le seigneur de ce village permit au chapitre de Laon d'y tirer des pierres ". L'exploitation de cette pierre, jugée de très bonne qualité (très dure et d'un grain très fin), a notamment servi à la reconstitution du chœur de la cathédrale de Laon. On estime que cette exploitation aurait cessé pendant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

Le motocross

Cette activité s'est développée il y a dix ou quinze ans. A l'époque, seuls quelques pratiquants ont été attirés par la topographie des lieux. Mais après l'ouverture d'un réseau de pistes par l'armée française en manœuvre, cette pratique s'est intensifiée. En 1994, la commune de Chermizy-Ailles a interdit le motocross, car il devenait incompatible avec le maintien et la valorisation des richesses naturelles du savart.



Photo : J.C. Hauguel

Vers une valorisation du coteau

Le Mont des Vaux constitue une originalité phytogéographique. Le site représente également un témoin rare des anciens paysages de coteaux du Laonnois. Cependant, ce type de milieu est fragile et se boise spontanément en l'absence de gestion. Propriétaire d'une partie de la pelouse du Mont des Vaux depuis 1993, le Conservatoire, en partenariat avec le Centre de Recherche de Cessières, y applique un système alternatif de fauche et de pâturage. Parallèlement, de nombreuses sorties nature, ainsi que des chantiers de bénévoles, ont permis de faire découvrir le site au public. L'intégration du Mont des Vaux à un réseau de sites pédagogiques de l'Aisne a été jugée intéressante dans la mesure où il représente un exemple original des anciennes pratiques agro-pastorales. Enfin, dans la continuité du premier plan de gestion, les opérations de restauration et d'entretien pourraient être poursuivies ainsi que les possibilités de mise en œuvre des partenariats avec la Communauté de communes du Laonnois pour le Mont des Vaux d'une part, et l'Office National des Forêts pour le Mont Forcy d'autre part.



Photo : J.L. Hérent - CSNP

PATRIMOINE NATUREL DU GRAND LAONNOIS

TERRITOIRE DE L' AISNE

Les buttes témoins des environs de Cessières

Fiche
n°2

Situées à 10 km à l'ouest de Laon, en marge de la forêt de Saint-Gobain et en surplomb du village de Cessières, ces buttes témoins appartiennent à la Cuesta du nord du plateau Tertiaire Parisien. Ces reliefs bornent la vallée de Cessières-Laniscourt-Montbavin, ils appartiennent plus largement aux collines du Laonnois qui présentent une diversité et une densité d'habitats naturels remarquables et exceptionnels en Picardie. Certains de ces habitats naturels confèrent aux environs de Cessières une forte originalité biogéographique. Il en est ainsi des boisements sur sol calcaire, qu'ils soient exposés au sud comme au Mont des Vaux, ou au nord, comme au Mont Forcy, ou des pelouses calcicoles.



Photo : B. Couvreur - CSNP

Espèces remarquables de Picardie présentes sur le Mont des Vaux

Plantes protégées par la loi

Anémone sauvage
Inule à feuilles de saule
Limodore à feuilles avortées
Orchis brûlé
Phalangère rameuse

Reptiles remarquables

Coronelle lisse
Lézard vert

Papillons remarquables

Phalène de la pulsatile
Petite violette

Pour plus de renseignements :

- **Mairie de Cessières**
1, ruelle Buet 02 320 Cessières
tél : 03 23 24 14 49
- **Centre de Recherche de Cessières**
8, route de Suzy - 02 320 Cessières
tél : 03 23 23 40 77
- **Communauté de Communes du Laonnois**
Maison Intercommunale 60, rue de Chambry
BP 13 - 02 000 Aulnois-sous-Laon
tél : 03 23 22 31 00
- **Conservatoire des Sites Naturels de Picardie**
1, place Ginkgo Village Oasis 80 044 Amiens Cedex 1
tél : 03 22 89 63 96

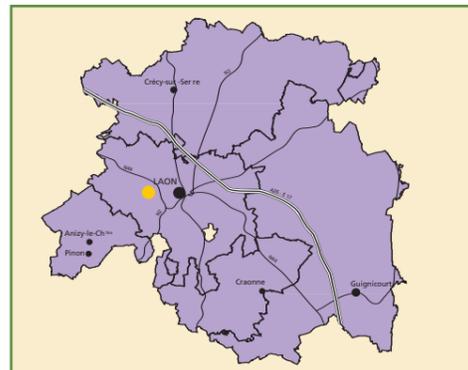


Photo : J.C. Hauguel



Photo : J.C. Hauguel



Photo : J.C. Hauguel



Le Mont des Vaux : une palette de milieux naturels

Une pelouse sèche, plus ou moins dense et plus ou moins embroussaillée, s'est maintenue sur les calcaires du Lutétien, au sommet du Mont des Vaux, et sur les sables de Cuise colluvionnés le long des versants. Cette pelouse est entourée de bois. L'ensemble de la végétation est plutôt thermophile. La répartition spatiale des différents milieux est étroitement liée aux anciennes activités humaines menées sur le site depuis au moins le milieu du XX^{ème} siècle. En effet, suite à l'abandon de la viticulture en 1947, au boisement en résineux et à la coupe des arbres dans les années 1973 à 1976, ainsi qu'au pâturage par les moutons, les milieux ont évolué différemment. Ainsi, le pâturage a maintenu une végétation rase bien structurée où fleurit au début du printemps l'Anémone pulsatile, la Phalangère rameuse et tout un cortège d'orchidées. Des invertébrés rares en Picardie, comme la Mante religieuse, ainsi que des reptiles, comme le Lézard vert, y sont plus fréquents que dans les autres milieux. La formation d'une pelouse ourlet, milieu de prédilection de l'Anémone sauvage, est liée au développement de lisières forestières. En effet, il s'agit d'un milieu transitoire de végétation rase envahie par des herbes de taille plus élevée que celles des pelouses. L'exploitation des bois a profondément remanié les sols et cette perturbation a accéléré l'évolution de la pelouse vers le boisement.

Photo : J.L. Hecant - CSNP



Le Lézard vert

Reptile aux couleurs chatoyantes, le Lézard vert apprécie les roches nues, sableuses ou massives, pour se chauffer au soleil, surtout le matin et le soir. Il chasse de préférence dans la végétation touffue et quand il est poursuivi, il se réfugie dans les buissons, dans les crevasses ou dans les terriers de rongeurs. En Picardie, il est strictement inféodé au substrat du Tertiaire parisien. En France, la limite nord de l'aire de répartition du Lézard vert se situe au Mont des Vaux, qui, de ce fait, présente un intérêt biogéographique particulier.



Photo : J.C. Hauguel

L'Anémone sauvage

Le nom de cette plante provient du grec "anemos", qui signifie vent. En effet, plusieurs espèces d'anémones affectionnent les expositions ventées. Les fleurs blanches de cette anémone caractérisent la végétation thermophile des lisières ensoleillées. Cette espèce continentale est rare en France et protégée par la loi à l'échelon national. En Picardie, elle n'est bien représentée que dans le Laonnois. La population du Mont des Vaux varie entre 300 et 500 individus selon les années. Ailleurs, sa régression est inquiétante.

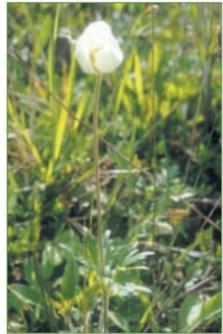


Photo : J.C. Hauguel

Un milieu dominant : la hêtraie calcicole

Le sommet des plateaux, dalle structurale du Lutétien, est le domaine de la hêtraie. Exposés au sud, les boisements du Mont des Vaux baignent dans une ambiance chaude. Le sous-bois plutôt clairsemé abrite des tapis de Mercuriale vivace, parfois accompagnés d'éléments intéressants du patrimoine, comme le Limodore à feuilles avortées.

Le Limodore à feuilles avortées

Ressemblant à une asperge au stade de jeune pousse, cette Orchidée est réputée saprophyte, c'est-à-dire qu'elle se développe dans les sols riches en matière organique où elle puise les nutriments qui lui sont nécessaires à l'aide de champignons vivants dans ses racines (mycorhizes). Cette espèce calcicole et thermophile se rencontre souvent en petites colonies et peut rester invisible plusieurs années de suite en cas de conditions écologiques défavorables. Elle affectionne tout particulièrement les lisières et les pré-bois ensoleillés en bordure de hêtraies ou de chênaies pubescentes. Étroitement associée aux calcaires lutétiens du Tertiaire parisien, cette Orchidée méridionale atteint en Picardie sa limite septentrionale. Elle est protégée par la loi.



Photo : J.C. Hauguel

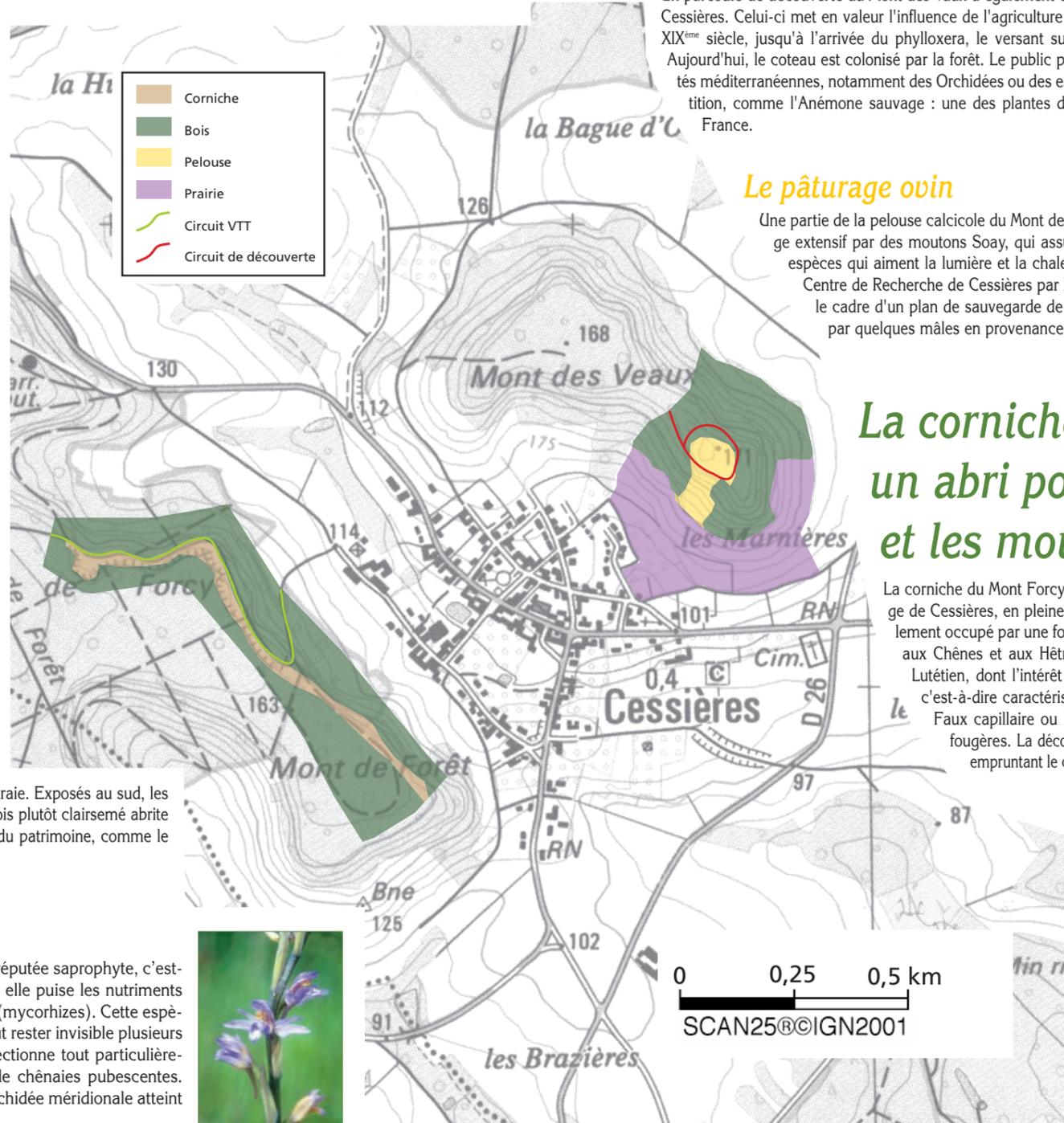


Photo : S. Dubie - CSNP



L'intérêt scientifique du Mont des Vaux

Vers les années 1975, le Centre de Recherche de Cessières, alors locataire des lieux, a aménagé le site d'instruments de mesures scientifiques pour l'étude stationnelle du ruissellement et de la climatologie. La placette expérimentale comprend une alternance de bandes de terrains nus, de terrains enherbés et de terrains cultivés de vignes. L'objet de l'étude était de comparer l'intensité et la nature du ruissellement en fonction de l'occupation des sols. Ces expériences ayant donné les résultats escomptés, le démantèlement des installations a été envisagé.

Le sentier du Mont des Vaux

Un parcours de découverte du Mont des Vaux a également été mis en place par le Centre de Recherche de Cessières. Celui-ci met en valeur l'influence de l'agriculture sur le milieu naturel et le paysage. A la fin du XIX^{ème} siècle, jusqu'à l'arrivée du phylloxera, le versant sud du Mont des Vaux était couvert de vignes. Aujourd'hui, le coteau est colonisé par la forêt. Le public peut également observer des plantes aux affinités méditerranéennes, notamment des Orchidées ou des espèces atteignant là leurs limites nord de répartition, comme l'Anémone sauvage : une des plantes du Laonnois protégées par la loi dans toute la France.

Le pâturage ovin

Une partie de la pelouse calcicole du Mont des Vaux est clôturée et fait l'objet d'un pâturage extensif par des moutons Soay, qui assurent la tonte de la végétation, au profit des espèces qui aiment la lumière et la chaleur. Les moutons ont été fournis en 1983 au Centre de Recherche de Cessières par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris dans le cadre d'un plan de sauvegarde de cette race. Puis, le troupeau a été complété par quelques mâles en provenance du Zoo d'Amiens.



Photo : S. Dubie - CSNP



Photo : CSNP

La corniche du Mont Forcy : un abri pour les fougères et les mousses

La corniche du Mont Forcy se trouve à l'opposé du Mont des Vaux, de l'autre côté du village de Cessières, en pleine forêt de Saint-Gobain. Exposé au nord, le versant est essentiellement occupé par une forêt d'Erables et de Frênes, alors que le plateau est plus favorable aux Chênes et aux Hêtres. Un très vieux chemin dessert une corniche de calcaire du Lutétien, dont l'intérêt réside dans la présence de fougères et de mousses saxicoles, c'est-à-dire caractéristiques des groupements de rochers ou de forêts sur éboulis. Le Faux capillaire ou le Cystoptéris fragile, beaucoup plus rare, comptent parmi ces fougères. La découverte de ce milieu forestier et de ses particularités est possible en empruntant le circuit de petite randonnée n° 10 dénommé "le rendez-vous en forêt".

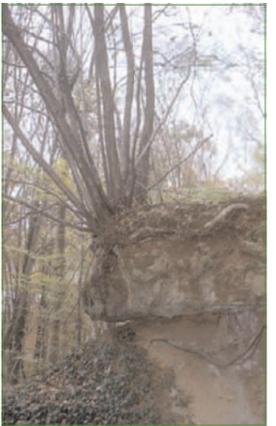


Photo : J. Moalic - CSNP



Photo : J.C. Hauguel

Le Cystoptéris fragile

Encore appelée Capillaire blanc, cette fougère délicate pousse en touffes sur les murailles ou les rochers frais et ombragés, surtout en terrain calcaire. Elle colonise les éboulis grossiers des forêts de ravin. Cette espèce est exceptionnelle en Picardie. Son habitat naturel optimal se situe à l'étage montagnard et sa présence en Laonnois souligne la persistance de climats locaux froids et humides relativement confinés.

La gestion des coteaux : une question de partenariats

Les coteaux du versant nord de l'Ailette abritent des pelouses sèches calcicoles originales pour la Picardie avec un certain nombre d'espèces rares, et menacées. En 1999, dans le cadre de la définition des actions de préservation des milieux naturels de la Communauté de communes des Vallons d'Anizy (CCVA), des contacts ont été pris avec la commune de Chevregny, qui possède des parcelles de pelouses sèches sur le mont Bossu. Suite à des réunions d'information auxquelles ont participé les habitants et les collectivités locales, l'élaboration d'un plan de gestion du mont Bossu a été confiée au Conservatoire. La commune a également pris un arrêté municipal interdisant la pratique des sports mécaniques sur le site. La mise en œuvre du plan de gestion a débuté en 2001 avec la réalisation des premières opérations de débroussaillage en février par l'équipe d'insertion de la CCVA, et a bénéficié du soutien scientifique et technique du Conservatoire. Une collaboration efficace puisque la commune de Chevregny, satisfaite du travail entrepris, a signé une convention de partenariat qui permettra d'inscrire dans la durée les actions menées sur le site. L'intégration du Mont Ecoüé et de la pelouse de Trucy à ces actions serait également intéressante. Cependant, la mise en réseau de ces trois sites nécessite en amont de sensibiliser à la richesse de leurs parcelles les acteurs locaux, et en tout premier lieu, l'ensemble des propriétaires concernés.



Photo : B. Couvreur - CSNP

PATRIMOINE NATUREL DU GRAND LAONNOIS

TERRITOIRE DE L' AISNE

Les coteaux du versant nord de la vallée de l'Ailette

Fiche
n°3

Situés à 10 km au sud de Laon, sur les communes de Chevregny et de Trucy, les coteaux du versant nord de la vallée de l'Ailette sont des digitations du plateau du Laonnois, entaillées par l'Ailette elle-même et ses ruisseaux affluents, aujourd'hui partiellement asséchés. Les pentes de ces coteaux sont surtout couvertes par des buissons denses résultant du boisement spontané des pelouses calcicoles et des anciens vergers. Les fragments de pelouses calcicoles qui ont perduré en constituent l'intérêt majeur. Trois zones de pelouses retiennent plus particulièrement l'attention : il s'agit des monts Bossu et Ecoüé à Chevregny et du coteau de Trucy. Toutes possèdent une plante exceptionnelle des pelouses calcicoles : la Marguerite de la Saint-Michel ; et chacune a ses particularités. Le mont Bossu possède une population d'une Orchidée très rare, l'Ophrys litigieux. Le coteau de Trucy abrite une espèce rare, le Petit pigamon, tandis que le mont Ecoüé est constitué de blocs calcaires surmontés d'innombrables Genévriers.



Photo : B. Couvreur - CSNP

Espèces remarquables de Picardie présentes sur les coteaux du versant nord de l'Ailette

Plantes protégées par la loi

Germandrée des montagnes
Inule à feuilles de saule
Marguerite de la Saint-Michel
Ophrys araignée
Ophrys litigieux
Petit Pigamon

Reptiles remarquables

Coronelle lisse
Lézard agile
Vipère péliade

Papillons remarquables

Azuré bleu-céleste
Fluoré
Mélitée du Plantain
Moiré franconien
Petite violette

Orthoptère remarquables

Decticelle chagrinée

Pour plus de renseignements :

- **Mairie de Chevregny**
40, rue Principale 02 000 Chevregny
tél : 03 23 21 63 90
- **Mairie de Trucy**
25, rue Victor Lespagne 02860 Trucy
tél : 03 23 21 10 83
- **Communauté de Communes des Vallons d'Anizy**
8, place Charles de Gaulle 02 320 Pinon
tél : 03 23 80 18 13
- **Communauté de Communes du Chemin des Dames**
1, rue de l'Eglise 02 160 Craonne
tél : 03 23 22 69 72
- **Conservatoire des Sites Naturels de Picardie**
1, place Ginkgo Village Oasis 80 044 AMIENS Cedex 1
tél : 03 22 89 63 96

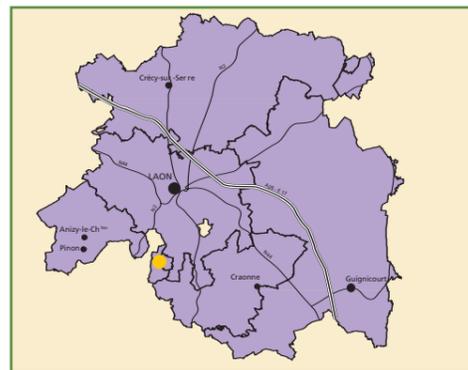


Photo : J.C. Hauguel

Photo : O. Bardet

Photo : CSNP

Photo : J.C. Hauguel

Les coteaux : un paysage façonné par le pâturage

Sécheresse, pauvreté des sols et omniprésence du calcaire caractérisent les coteaux secs et les pelouses calcicoles, communément appelés "savarts" en Champagne. Leur histoire est, bien souvent, liée au pâturage ovin. Recouverts à l'origine de boisements clairs, ces espaces ont été défrichés jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. Trop pauvres pour être cultivés, ces terrains étaient pâturés par des moutons et constituaient ainsi un complément indispensable aux productions de l'époque, notamment en production de laine. Ainsi les pelouses calcicoles ont été exploitées par l'homme durant des siècles. Ces pratiques ont progressivement sélectionné une flore et une faune spécifiques, intimement liées aux paysages répétés des moutons et finalement très dépendantes d'eux.



Photo : J.C. Hauguel - CSNP

Le Genévrier : trace d'un pâturage ancestral



Sur le Mont Ecoué, les premiers arbustes que le promeneur ne tarde pas à découvrir sont les Genévriers, qui forment des fourrés plus ou moins denses. Le Genévrier ne germe que sur les pelouses rases pâturées ; sa présence témoigne donc d'anciennes pratiques pastorales. Son port droit et élancé contribue à l'originalité paysagère des coteaux, rappelant certaines ambiances du sud de la France. Cependant, l'ombre et la fraîcheur qu'il apporte finissent par repousser la plupart des espèces des pelouses.

Photo : J. Moalic - CSNP

Les pelouses calcaires

Les pelouses rases des coteaux calcaires accueillent tout un cortège d'espèces animales et végétales, qui peut être très variable en fonction des conditions. Là où la roche affleure, l'absence de sol et une sécheresse presque continue ne laissent s'installer que quelques plantes rares, qui constituent un groupement calcicole pionnier, où typiquement se retrouve la Germandrée des montagnes. Au fur et à mesure de la colonisation végétale et de l'accumulation des débris végétaux, un sol se forme et contribue à stabiliser les éboulis crayeux. Le tapis végétal est continu et se densifie progressivement. C'est le domaine de la Marguerite de la Saint-Michel, des Orchidées comme l'Ophrys litigieux, et des petites plantes vivaces, comme la Laïche humble (photo ci-dessus). L'ambiance méridionale de ces pelouses attire des insectes comme la Decticelle chagrinée, des papillons de jour exceptionnels en Picardie comme la Mélitée du Plantain ou le Moiré francien, ainsi que des reptiles, adeptes du bain de soleil, comme le Lézard agile.



Photo : O. Bardet

L'Ophrys litigieux



Cette Orchidée discrète appartient au genre des Ophrys dont la caractéristique est d'avoir un de leurs pétales, le labelle, qui mime la forme et la couleur d'une abeille. L'insecte mâle est ainsi attiré par la fleur, simulacre de femelle. En tentant de s'accoupler, le mâle va se couvrir de pollen, qu'il ira ensuite déposer sur une autre fleur. Cette orchidée fleurit au début du mois de mars sur les pelouses calcicoles rases et ensoleillées du mont Bossu.

Comme son lieu de vie, elle est devenue rare et ne persiste plus qu'au niveau des sols grattés par les lapins. Elle est de ce fait inscrite sur la liste des espèces protégées par la loi en Picardie.

Photo : O. Bardet

La Decticelle chagrinée

La Decticelle chagrinée est une sauterelle qui aime la chaleur. Elle affectionne les endroits secs à la végétation clairsemée, notamment les coteaux rocaillieux exposés au sud. Cette espèce présente sur le mont Bossu est active durant le jour et très farouche. Elle est peu fréquente en Picardie et régresse continuellement par suite de la destruction de ses milieux de vie.



Photo : J.C. Hauguel

Le boisement spontané : résultat de la dynamique naturelle des coteaux

En cas d'abandon, la végétation des coteaux calcaires évolue très rapidement et le retour vers le boisement est la règle. En quelques années, la dynamique s'exprime pleinement et l'arrivée massive du Brachypode, une graminée assez haute, vient complètement transformer le paysage de pelouses. La végétation est encore herbacée, mais elle devient haute, se densifie et sa composition s'appauvrit. Cependant, certaines espèces restent indifférentes à cette évolution : c'est le cas de la Marguerite de la Saint-Michel, du Trèfle de montagne ou du Petit pigamon, présent dans la pelouse-ourlet du coteau de Trucy. D'autres espèces, comme la Coronelle lisse, ont besoin de places dégagées pour se chauffer au soleil et de milieux plus embroussaillés pour chasser. Certaines espèces remarquables, comme le Trèfle de montagne, se développent avec l'ourlet. Ensuite, les premiers ligneux font leur apparition : églantiers, prunelliers, aubépines... Le stade final de fermeture des coteaux est l'apparition d'un peuplement boisé, composé de diverses essences comme le frêne, l'érable et le hêtre.



Photo : J. Moalic - CSNP



La Marguerite de la Saint-Michel

Aux alentours de la Saint-Michel (fin septembre - début octobre), la remarquable inflorescence violette de cette Astéracée est visible sur l'ensemble des trois coteaux. Aimant la chaleur, cette espèce trouve son optimum de développement sur les coteaux calcaires bien exposés, au milieu des pelouses et des ourlets calcicoles. Supportant la demi-ombre, on la rencontre également dans les bosquets clairs. Cette marguerite, très rare et menacée d'extinction dans la région, est protégée par la loi. Autrefois, alors qu'elle était plus commune, ses parties souterraines étaient utilisées contre les maladies des yeux et les angines.



Photo : O. Bardet - CSNP

La Coronelle lisse

Cette couleuvre au corps mince et relativement court se distingue des vipères par ses pupilles rondes. De mœurs diurnes, elle se nourrit essentiellement de lézards et affectionne généralement les endroits secs, chauds et broussaillieux des pelouses, mais peut fréquenter de manière plus anecdotique les lisières forestières. La Coronelle, rare en Picardie, est en régression suite à la disparition de ses habitats et de ses proies.

De plus, elle est parfois détruite en raison de sa ressemblance avec les vipères.



Photo : O. Bardet

Le Trèfle de montagne

Découverte sur le mont Bossu, cette espèce n'avait plus été observée en Picardie depuis plusieurs années. Très rare et menacé d'extinction en Picardie, le Trèfle de montagne est cantonné aux pelouses-ourlets et aux ourlets préforestiers. Cette plante est un témoin remarquable des influences montagnardes qui marquent le site.



Photo : J.C. Hauguel

À la découverte de la vallée de l'Ailette

Du haut du mont Bossu, un oratoire domine le village de Chevregny. C'est aujourd'hui plus une destination de promenade que de pèlerinage. Constituant un point de vue remarquable sur la vallée de l'Ailette, ce monument pourrait être rénové et une signalétique pourrait permettre aux personnes en promenade sur le mont Bossu de mieux appréhender le patrimoine qu'il représente (naturel, paysager, historique). De même, les monts Bossu et Ecoué mériteraient d'être reliés par un circuit pédestre. Le tracé de ce dernier pourrait également prendre en compte le patrimoine bâti du village de Chevregny qui a récemment rénové un de ses anciens lavoirs. L'ancienne école abrite le musée départemental de l'école publique.



Photo : O. Bardet - CSNP

Un site pilote pour la gestion des Marais de la Souche

Les étangs des Marais de la Souche constituent un site d'intérêt écologique européen. Cependant, l'abandon de l'entretien qui conduit au boisement de nombreuses parcelles, ainsi que le recréusement inconsidéré d'étangs et la dégradation de la qualité des eaux entraînent une régression des milieux tourbeux de qualité. La mise en œuvre d'une gestion globale et concertée est nécessaire pour conserver ce site. Ainsi, grâce au programme LIFE Tourbières de France, le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie s'est porté acquéreur des Terrains Julien en 1998. Ce site se prête particulièrement bien à la mise en place d'expérimentation de restauration du patrimoine naturel. Le caractère pilote du site est renforcé par la participation de nombreux partenaires locaux (chasseurs, pêcheurs, communes et communautés de communes) qui ont un rôle fondamental à jouer dans la gestion des étangs et des marais de la Souche et du patrimoine naturel qu'ils abritent. Dans cette optique, un chantier nature de réouverture de mare en milieu tourbeux a été réalisé en partenariat avec les chasseurs locaux.



Photo : E. Das Graças - CSNP

PATRIMOINE NATUREL DU GRAND LAONNOIS

TERRITOIRE DE L'AISNE

Au cœur des Marais de la Souche Fiche n°4

Les étangs des Marais de la Souche résultent de processus naturels et du travail des hommes. Ils ponctuent l'une des deux dernières grandes étendues de marais tourbeux des plaines du Nord de la France, composés d'un ensemble de milieux marécageux regroupant ici les marais de Goudelancourt, de Saint-Boëtien, du Régina et des Terrains Julien. Ils illustrent ainsi les différents stades d'évolution d'une vaste tourbière alcaline. A l'eau libre des étangs succèdent les grandes roselières, les prairies humides et les bois tourbeux. Des plantes rares dont certaines sont protégées par la loi se développent ici en populations nombreuses, mais très disséminées. Certaines espèces d'oiseaux remarquables, tel le Butor étoilé, héron devenu très rare en Europe, nichent dans les étangs couverts de roselières.



Photo : GEPOP

Espèces remarquables de Picardie présentes au cœur des Marais de la Souche

Plantes protégées par la loi



Photo : J.C. Hauguel

Dactylorhize à labelle entier
Gentiane pneumonanthe
Renoncule Grande douve
Laiche filiforme
Linaigrette à feuilles étroites
Méyanthe trèfle d'eau
Peucedan des marais
Potamot coloré
Séneçon des marais
Utrriculaire naine

Oiseaux remarquables



Photo : Y. Corbiaux

Blongios nain
Busard des roseaux
Butor étoilé
Martin-pêcheur

Papillons remarquables



Photo : CSNP

Grand Mars changeant
Petit Mars changeant

Odonates remarquables

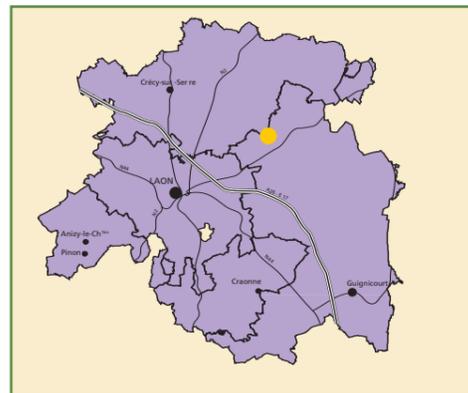


Photo : J.C. Hauguel

Leucorrhine à gros thorax
Leucorrhine à large queue

Pour plus de renseignements :

- **Mairie de Pierrepont**
40 bis, rue du Général de Gaulle 02 350 Pierrepont
tél : 03 23 22 29 01
- **Mairie de Missy-lès-Pierrepont**
6, rue de l'Eglise 02 350 Missy-lès-Pierrepont
tél : 03 23 22 12 44
- **Conservatoire des Sites Naturels de Picardie**
1, place Ginkgo Village Oasis 80 044 AMIENS Cedex 1
tél : 03 22 89 63 96
- **Communauté de Communes du Pays de la Serre**
26 bis, avenue de la Libération 02 270 Crécy-sur-Serre
tél : 03 23 80 77 22
- **Communauté de Communes de la Champagne Picarde**
2, route de Montaigu 02 820 Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
tél : 03 23 22 36 80
- **Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aisne**
- **Association pour le Maintien et la Sauvegarde des Activités Traditionnelles dans les Marais de la Souche**
- **Direction Départementale de l'Agriculture et de la Pêche**



De l'eau libre des étangs à la tourbière...

Le site est composé essentiellement d'étangs issus de l'extraction de la tourbe. Les plus remarquables sont les étangs n'excédant pas 1,50 mètre de profondeur et dont les boisements rivulaires ne dépassent pas 40% du linéaire de rives. C'est notamment le cas dans les marais de Goudelancourt et de Saint-Boëtien. La faible profondeur d'eau permet le développement de plantes aquatiques intéressantes qui constituent des herbiers. Ces derniers sont composés aussi bien d'algues, comme les characées, que de petites plantes carnivores, comme les utriculaires ou

de plantes plus imposantes, comme les nénuphars. Les herbiers aquatiques sont des indicateurs de qualité. Ainsi la présence de characées indique une eau pauvre en éléments nutritifs et non polluée. Les herbiers participent aussi à l'oxygénation et à la dépollution des eaux, renforcent la qualité piscicole des étangs et constituent un terrain propice à la reproduction pour beaucoup d'espèces animales, comme les libellules. Chaque année, ces herbiers déposent sur le fond des étangs une litière de matière végétale et contribuent ainsi à la reconstitution de la tourbe. Dans le même temps, les marges des étangs sont progressivement envahies par les tiges et les racines flottantes des roseaux et de la Fougère des marais. Un plancher flottant croît progressivement à partir des rives et colonise la surface des eaux vers le centre des étangs : c'est le stade de la tourbière de transition ou de tremblant tourbeux.

La Leucorrhine à gros thorax



La Leucorrhine à gros thorax est une libellule des tourbières et des étangs. Elle affectionne plus particulièrement les eaux peu profondes, de bonne qualité, colonisées par une végétation d'herbiers aquatiques et quelques roseaux, qu'elle utilise comme poste de garde pour surveiller son territoire. En danger de disparition dans de nombreuses régions de France, l'espèce est protégée par la loi et inscrite à la directive européenne "habitats, faune, flore". En Picardie, elle n'est plus présente que dans les Marais de la Souche, où son maintien dépendra de la qualité de l'entretien des étangs. La régression du roseau ou des herbiers aquatiques, et la baisse de la qualité des eaux peuvent entraîner la disparition de l'espèce.

Les tremblants



Quand la profondeur d'eau n'excède pas 40 centimètres, l'étang peut présenter par endroits des sols tremblants. Il s'agit de planchers flottants composés de roseaux communs ou de roseaux coupants (Cladion marisque), beaucoup plus rare. On peut également y trouver, la Laïche filiforme et la Renoncule Grande douve, plantes protégées par la loi en Picardie. Progressivement, ces tremblants colonisent le centre des étangs puis s'épaississent en profondeur au fur et à mesure de l'accumulation des végétaux morts qui forment progressivement de la tourbe.

La Renoncule Grande douve

La Renoncule langue, communément baptisée Renoncule Grande douve ressemble à un bouton d'or géant qui fleurit de juin à septembre, sur les sols tremblants des marais tourbeux. Dans le Laonnois, la Renoncule Grande douve est notamment présente dans les Marais de la Souche, dans la réserve naturelle de Vesles-et-Caumont, et plus ponctuellement sur les terrains Julien, où des mesures de restauration ont été prises afin de préserver cette espèce aujourd'hui menacée.



Photo : J.C. Hauguel - CSNP

...de la tourbière à la forêt alluviale

Lorsque le plancher flottant a colonisé l'ensemble de la pièce d'eau, la tourbière prend l'aspect d'un bas-marais alcalin, rapidement colonisé par les roseaux et les autres formations de hautes herbes. Ces roselières, qui peuvent se maintenir quelques années, sont d'ailleurs les milieux de prédilection de plusieurs espèces d'oiseaux menacés. Dans les secteurs moins humides, s'installe plutôt la prairie à Molinie bleuâtre et à Jonc à tépales obtus. Pâturage ou fauche de ces végétations peuvent favoriser le développement d'une végétation amphibie, plus basse et souvent plus riche en espèces remarquables, tel le Souchet jaunâtre. En revanche, en l'absence d'entretien adapté, ces milieux tourbeux se boisent rapidement. Le plus souvent, le bois de saules s'installe et peut durant plusieurs années conserver son caractère tourbeux. Dans d'autres cas, le taillis de bouleaux apparaît. Ce dernier est souvent favorisé par la pratique du brûlis. En un siècle, un étang peu profond peut ainsi devenir un petit bois tourbeux.



Photo : J.C. Hauguel - CSNP

Le Butor étoilé

Encore appelé Grand Butor, ce héron ne s'installe que dans les vastes roselières inondées avec des clairières en eau. Cette espèce a besoin d'un minimum de 2 à 10 hectares de roselières. Très discret, le Butor étoilé se signale surtout par son chant. Comme dans le reste de l'Europe, la population picarde de cette espèce connaît un déclin prononcé et le nombre de chanteurs est estimé à moins d'une dizaine dans les Marais de la Souche. La principale cause de régression du Butor étoilé est certainement la disparition des roselières inondées, liée au développement des plantations de peupliers, du creusement d'étangs et de la pollution des eaux.



Photo : R. Tonel - COUBRI

Le Souchet jaunâtre



Photo : CSNP

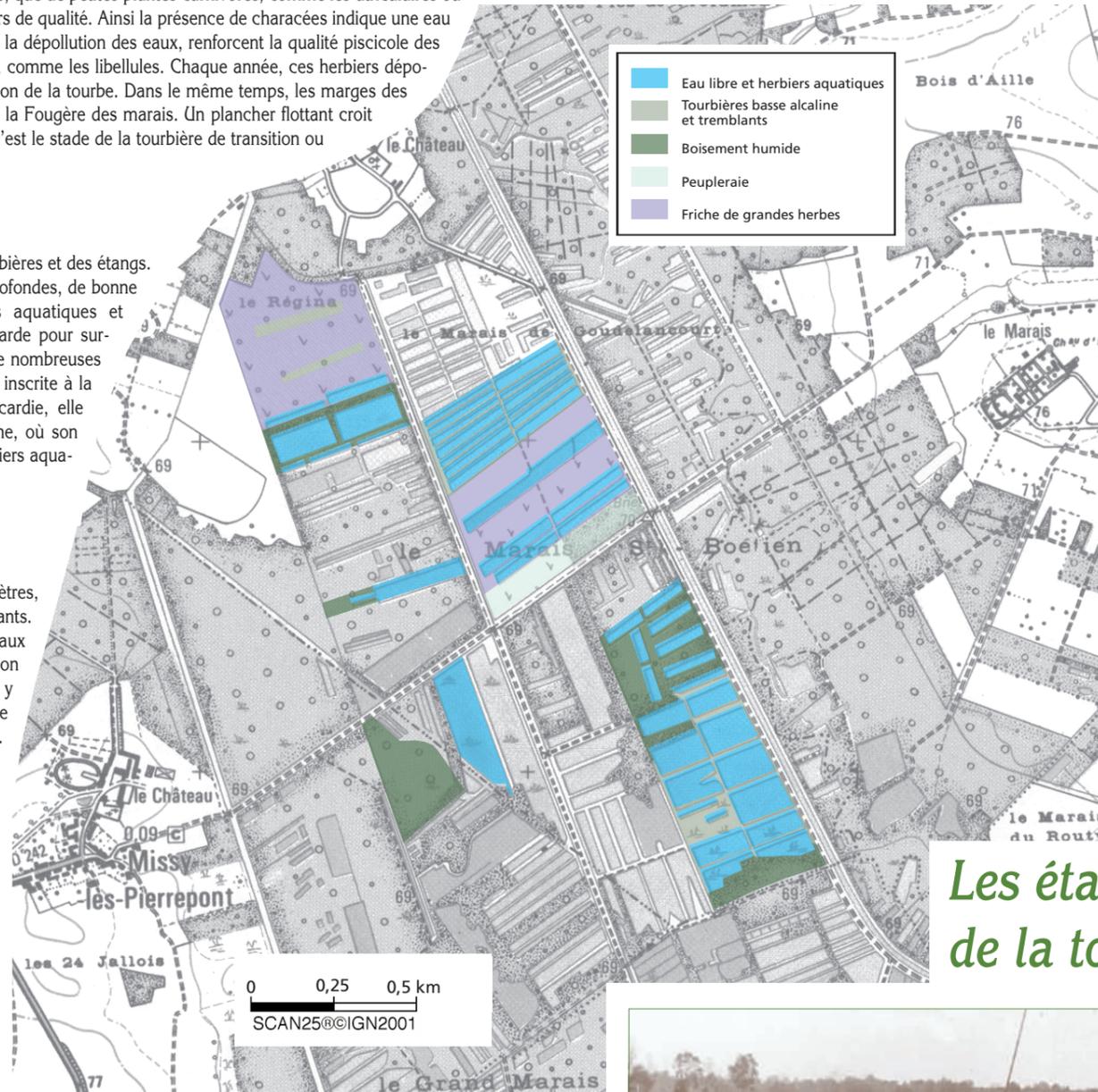
Le Souchet jaunâtre est une plante herbacée amphibie de la famille des Cypéracées. Pionnier des zones d'atterrissement et des bords d'étangs relativement pauvres en nutriments, il se développe lors de l'assèchement périodique des sols plutôt acides. Cette espèce est exceptionnelle et gravement menacée de disparition en Picardie.

Rives et layons entre les étangs

En général, les différents étangs sont séparés par des bandes de roselières tourbeuses à Fougère des marais, qui évoluent vers la mégaphorbiaie à Gesse des marais et à Lysimaque vulgaire. Le plus souvent, l'accumulation de feuilles mortes et la pratique de brûlis entraînent l'évolution vers une mégaphorbiaie à Reine des prés, beaucoup moins intéressante que la précédente. Ce système reste longtemps réversible, et la remise en pâturage très extensif ou le retour d'une fauche exportatrice des chaumes permettent de retrouver les stades initiaux beaucoup plus riches en espèces remarquables. C'est le cas dans le marais du Régina où des layons de chasse réalisés au milieu de ces formations à hautes herbes maintiennent temporairement des fragments de bas-marais riches en espèces végétales rares, comme la Linaigrette à feuilles étroites, ou le Dactylorhize des marais.



Photo : J.C. Hauguel - CSNP



Les étangs issus de l'exploitation de la tourbe



Les Marais de la Souche ont été utilisés pour l'exploitation de la tourbe. Celle-ci, modeste au XIX^{ème} siècle, se développe au XX^{ème} siècle et connaît son apogée entre les deux guerres mondiales, avant de s'éteindre progressivement dans les années 1945-1950. Avant 1880, l'extraction de la tourbe s'effectue de manière artisanale, au petit louchet. Cette technique limite les prélèvements à un mètre de profondeur, facilitant la recolonisation de la végétation après exploitation. Après les années 1880, l'emploi du grand louchet autorise une exploitation massive de la tourbe dans le secteur central des Marais de la Souche. Cette méthode permet des extractions sur plus de trois mètres de profondeur. Les années 1925-1945 sont marquées par le passage du prélèvement artisanal à une véritable exploitation industrielle. A partir de 1945, les marais vont connaître une période de relatif abandon, et aujourd'hui, l'espace est devenu un lieu de loisir et de détente.

L'exemple de gestion intégrée du Grand Marais d'Haye

La commune de Mauregny-en-Haye, propriétaire du Grand Marais d'Haye a pris conscience de la richesse de son patrimoine naturel, en abandonnant il y a quelques années un projet de plantation de peupliers sur le marais. Elle a ensuite décidé de s'orienter vers une gestion écologique du site, avec le soutien scientifique et technique du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie qui a réalisé en relation avec les acteurs locaux, un plan de gestion (2000-2004). Les milieux, la flore et la faune originales qui se développent dans le Grand Marais nécessitent un entretien régulier. C'est pourquoi, le pâturage par une vingtaine de bovins a été restauré 7 ans après son abandon par l'ancien exploitant. De plus, la Communauté de Communes de la Champagne Picarde met à disposition les moyens humains et matériels pour les chantiers de fauche. De telles opérations de gestion ont déjà permis la restauration de près de 2 ha de prairies et l'extension sur le site de plusieurs populations de plantes rares et protégées par la loi. Des sorties à destination du personnel de l'Office National des Forêts et des scolaires de Mauregny-en-Haye ont également lieu régulièrement. Récemment, une réflexion a été engagée par rapport à une signalétique d'interprétation, respectant l'intégrité du site et les souhaits des acteurs locaux. Ainsi, la collaboration avec les acteurs impliqués dans la vie du Grand Marais ouvre de nouvelles perspectives de gestion et accroît les possibilités d'intervention pour la sauvegarde du patrimoine.



Photo : J.C. Hauguel - CSNP

PATRIMOINE NATUREL DU GRAND LAONNOIS

TERRITOIRE DE L' AISNE

La haute vallée du ru d'Haye

Fiche n°5

La haute vallée du ru d'Haye est située à quelques kilomètres à l'est de Laon et au sud-ouest de Sissonne, à la limite entre la plaine champenoise et les collines du Laonnois. Elle peut se décrire comme un ensemble complexe, associant milieux boisés et milieux ouverts de bas-marais tel le Grand Marais d'Haye, en connexion étroite avec les landes et pelouses acidiphiles du site de "La Chambrette". Cette mosaïque de milieux diversifiés est liée à une grande variété de substrats ainsi qu'au relief, assemblage de collines et de dépressions, qui est à l'origine d'un climat stationnel de type montagnard. Il en résulte un patrimoine exceptionnel qui concentre, sur un espace restreint, la plupart des milieux naturels typiques du Laonnois.



Photo : J.L. Hercent - CSNP

Espèces remarquables de Picardie présentes en haute vallée du Ru d'Haye

Plantes protégées par la loi



Photo : J.C. Hauguel

Gaillet boréal
Genêt poilu
Gentiane pneumonanthe
Laïche puce
Linaigrette à feuilles étroites
Méyanthe trèfle d'eau
Ophioglosse commune
Orchis ignoré
Potentille des marais
Saulx à feuilles étroites
Séneçon à feuilles spatulées

Bryophytes remarquables



Photo : J.C. Hauguel

Polytrich des tourbières
Sphaigne papilleuse
Sphaigne plumeuse

Papillons remarquables



Photo : J.C. Hauguel

Cuivré des marais
Damier de la Succise
Nacré de la Sanguisorbe

Orthoptères remarquables

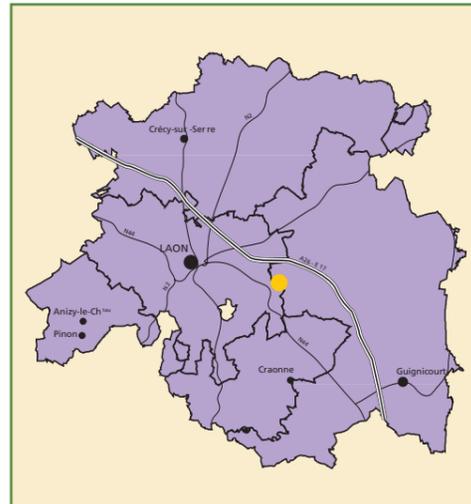


Photo : J.C. Hauguel

Criquet ensablanté
Criquet palustre
Tétrix des vasières

Pour plus de renseignements :

- **Mairie de Mauregny-en-Haye**
5, rue Charles de Gaulle 02 820 Mauregny-en-Haye
tél : 03 23 24 23 99
- **Communauté de Communes de la Champagne Picarde**
2, route de Montaigu 02 820 Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
tél : 03 23 22 36 80
- **Conservatoire des Sites Naturels de Picardie**
1, place Ginkgo Village Oasis 80 044 AMIENS Cedex 1
tél : 03 22 89 63 96



Le Grand Marais d'Haye

Ce marais qui occupe une dépression tourbeuse d'une quinzaine d'hectares en amont de la commune de Mauregny-en-Haye, est drainé par un petit ru, affluent du ruisseau d'Haye. L'alimentation en eau du Grand Marais d'Haye est à l'origine de la présence d'une mosaïque extrêmement originale de milieux naturels prairiaux et tourbeux, principalement liée à des nappes d'eau souterraines. Cet ensemble complexe constitue un milieu de vie de grand intérêt, où persistent des espèces floristiques très rares à l'échelle de la Picardie telle que la Gentiane pneumonanthe. Cet intérêt est de plus renforcé par l'existence d'un climat froid et humide favorable à certaines espèces d'affinités plus continentales comme le Sénéçon à feuilles spatulées et le Saule rampant à feuilles étroites. La faune quant à elle est typique des milieux prairiaux et tourbeux bien structurés et tout aussi

remarquable, notamment sur le plan des insectes avec la présence de deux espèces de papillons, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise. Bien que la morphologie encore très prairiale du site témoigne de son exploitation à des fins de pâtures, l'abandon du marais et la sécheresse de ces dernières années, ont entraîné le début du processus de boisement par les saules puis les aulnes et les bouleaux.

Des zones alcalines et acides en mosaïque complexe

Le marais, alimenté par une eau carbonatée, est en grande partie de type alcalin. Cependant, en plusieurs points du site, des eaux plus acides, issues de sables pauvres en éléments minéraux, circulent à la surface du sol et déterminent l'apparition d'une végétation acidiphile comme la mégaphorbiaie à Reine des prés et à Jonc articulé, mais également de plantes particulières, rares en Picardie telle la Potentille des marais. La présence d'eau alcaline associée au ruissellement ponctuel d'eau acide confère au site une grande singularité.



Photo : J.C. Hauguel



Photo : J.C. Hauguel

La Gentiane pneumonanthe

Cette espèce palustre se développe dans les prairies tourbeuses à Molinie bleue aussi bien sur sol basique qu'acide. Elle s'est beaucoup raréfiée par suite de l'abandon des prairies tourbeuses inondables ou du fait de transformations profondes dans l'exploitation de ces milieux et en particulier à cause du drainage. Sa présence est ainsi exceptionnelle en Picardie où elle est gravement menacée de disparition et, à ce titre, protégée par la loi.

Le Cuivré des marais

Le Grand Marais d'Haye constitue un petit îlot d'accueil pour une population locale de Cuivré des marais qui est un petit papillon diurne. C'est un animal discret au vol très vif qui fréquente les prairies régulièrement inondées et qui forme le plus souvent de très faibles populations. Sa chenille se développe sur les Rumex, ou Oseille, situés en bordure des marais et des rivières et il n'est pas rare d'observer deux générations de cette espèce la même année (l'une en juin et l'autre entre mi-août et mi-septembre). L'adulte se nourrit du nectar des grandes herbes marécageuses. Cette espèce est vulnérable en Europe et menacée de disparition en France où elle est légalement protégée.



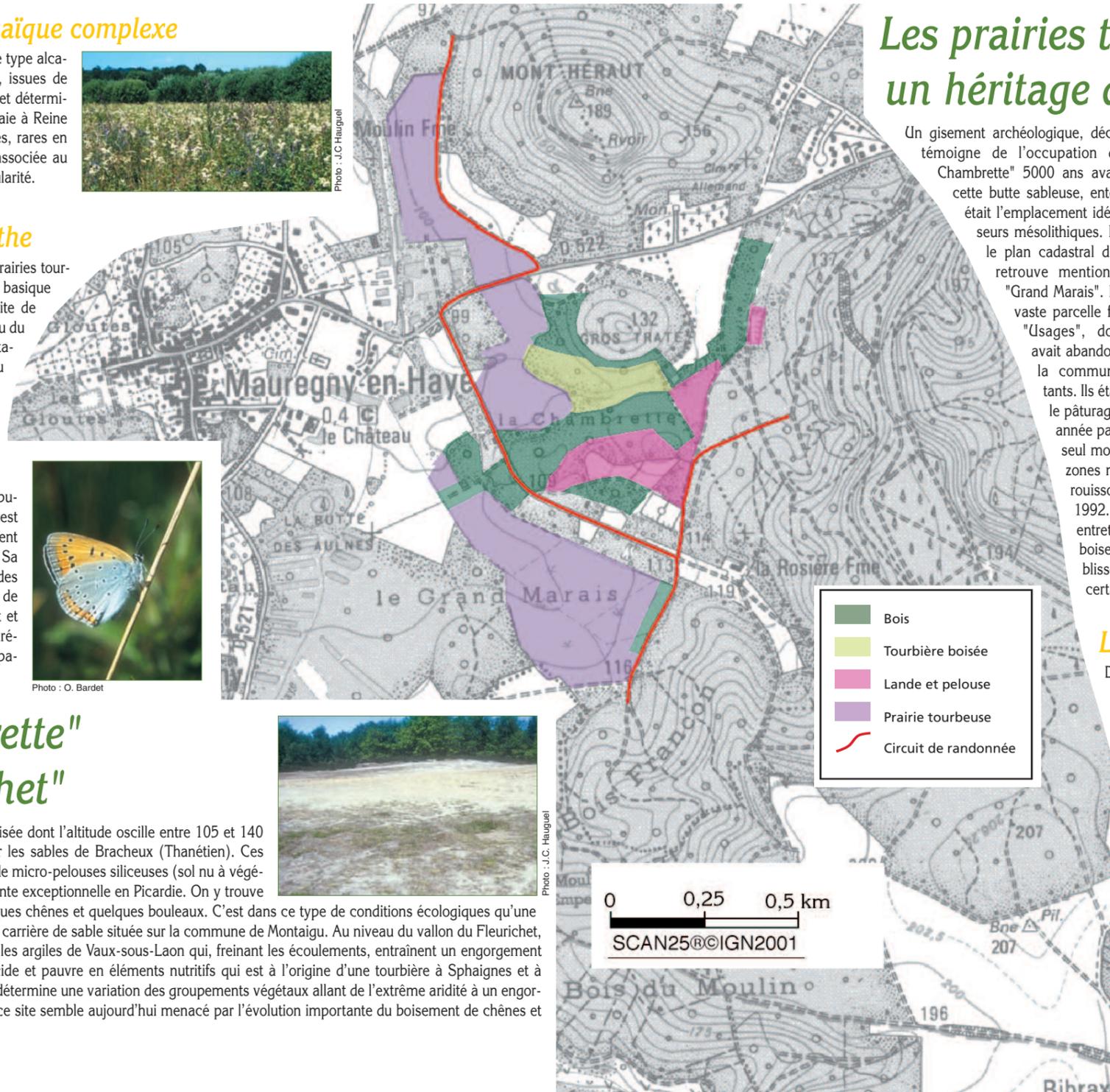
Photo : O. Bardet

La butte de la "Chambrette" et le vallon du "Fleurichet"

Située au nord du Grand Marais d'Haye, cette zone relativement boisée dont l'altitude oscille entre 105 et 140 m abrite un complexe d'habitats exceptionnels se développant sur les sables de Bracheux (Thanétien). Ces sables siliceux forment une petite butte occupée par une mosaïque de micro-pelouses siliceuses (sol nu à végétation pionnière caractéristique), où vit la Spargoute printanière, plante exceptionnelle en Picardie. On y trouve également une lande aride à Callune, fortement colonisée par quelques chênes et quelques bouleaux. C'est dans ce type de conditions écologiques qu'une petite population de Genêt poilu occupe les versants d'une ancienne carrière de sable située sur la commune de Montaigu. Au niveau du vallon du Fleurichet, la couche de sables Thanétiens est moins importante et repose sur les argiles de Vaux-sous-Laon qui, freinant les écoulements, entraînent un engorgement en eau important. C'est cette stagnation d'eau de ruissellement acide et pauvre en éléments nutritifs qui est à l'origine d'une tourbière à Sphaignes et à Bruyère à quatre angles. Cette différence d'altitudes et de substrats détermine une variation des groupements végétaux allant de l'extrême aridité à un engorgement en eau quasi-permanent. Le cortège floristique présent sur ce site semble aujourd'hui menacé par l'évolution importante du boisement de chênes et de bouleaux.



Photo : J.C. Hauguel



Le Genêt poilu

Il s'agit d'un petit arbrisseau aux fleurs jaunes qui a la particularité d'avoir des poils sur les gousses. Ce genêt caractérise les calluniaux continentaux secs sur sols très acides où il trouve de la lumière et un sol sec, nécessaires à son épanouissement. Il n'est plus présent qu'en trois localités dans le département de l'Aisne où il est en forte régression. La population de la haute vallée d'Haye, forte d'une quinzaine de pieds, représente donc un intérêt patrimonial considérable pour la survie de cette espèce dans la région.



Photo : J.C. Hauguel

La Linaigrette à feuilles étroites

Plante très rare, vulnérable et protégée par la loi, la Linaigrette à feuilles étroites, aux toupettes cotonneuses typiques, vit dans les bas-marais tourbeux. Cette espèce forme deux belles populations sur le Grand Marais d'Haye et dans la tourbière du Fleurichet.



Photo : J.C. Hauguel

Les prairies tourbeuses inondables : un héritage du passé

Un gisement archéologique, découvert en 1974, témoigne de l'occupation du site de "La Chambrette" 5000 ans avant JC. En effet, cette butte sableuse, entourée de marais, était l'emplacement idéal pour les chasseurs mésolithiques. Ensuite, c'est sur le plan cadastral de 1821 que l'on retrouve mention du lieu-dit du "Grand Marais". Il s'agissait d'une vaste parcelle faisant partie des "Usages", dont le Seigneur avait abandonné l'utilisation à la communauté des habitants. Ils étaient utilisés pour



Photo : J.C. Hauguel

le pâturage des animaux appartenant aux gens du village. Ce troupeau était rassemblé chaque année par le père communal et cette activité a duré jusqu'en 1914. Le pâturage n'était pas le seul mode de gestion car il existe plusieurs traces de vente d'herbe. En effet, une partie des zones marécageuses proches de la route étaient utilisées pour la culture du chanvre et un rouissoir existait encore en 1853. En 1956, le site est loué sous forme de pâture jusqu'en 1992. Ainsi, le Grand Marais est aujourd'hui une phase de transition entre un écosystème entretenu par l'homme (par le pâturage et la fauche) et un écosystème à l'abandon qui se boise. Heureusement, la prise de conscience des acteurs locaux a permis à temps le rétablissement d'un pâturage extensif sur le marais depuis 2000, assurant ainsi le maintien de certains milieux naturels ouverts dont le patrimoine est remarquable.

L'Orchis ignoré

Du fait de sa taille et de sa floraison abondante, l'Orchis ignoré est l'une des Orchidées prairiales les plus spectaculaires de la Picardie. Espèce des prairies tourbeuses, elle est fréquemment accompagnée d'autres espèces d'Orchis avec lesquelles elle s'hybride facilement. Ses populations sont désormais très localisées, mais elle peut parfois abonder pour peu que les conditions stationnelles lui conviennent comme dans les tourbières du Laonnois. La Picardie et le Nord - Pas-de-Calais possèdent l'essentiel des populations françaises de cette espèce nord-atlantique, qui est protégée par la loi en Picardie.



Photo : J.C. Hauguel - CSNP

Un patrimoine à préserver

La dépression de l'Ardon constitue un vaste ensemble tourbeux d'une très grande originalité. La tourbière est par endroits encore bien conservée et présente des types d'habitats qui ont quasiment disparu ailleurs dans les plaines du nord-ouest de l'Europe. Les landes sèches et humides, autrefois assez répandues dans le Laonnois, n'occupent plus que des surfaces relictuelles. En partie boisées et menacées par l'extraction de sable, elles sont le refuge ultime d'un grand nombre d'espèces. Sur le site, certains lambeaux de landes sont encore bien représentés sous la ligne à haute tension. Ainsi, la mise en place d'un programme de réhabilitation écologique et de gestion devient urgente pour assurer la conservation du patrimoine naturel de ce secteur.



Photo : J.C. Hauguel - CSNP

PATRIMOINE NATUREL DU GRAND LAONNOIS

TERRITOIRE DE L' AISNE

La dépression de la vallée de l'Ardon

Fiche
n°6

Espèces remarquables de Picardie présentes dans la dépression de l'Ardon

Plantes protégées par la loi



Photo : J.C. Hauguel

Bruyère à quatre angles
Genêt d'Angleterre
Genêt poilu
Jonc rude
Laiche filiforme
Linaigrette à feuilles étroites
Petite utriculaire
Potamot à feuilles de renouée
Rossolis à feuilles rondes
Rossolis intermédiaire
Rhynchospore blanc

Bryophytes remarquables



Photo : J.C. Hauguel

Sphagnum fallax
Sphagnum papillosum
var. laeve

Odonates remarquables



Photo : J.C. Hauguel

Cordulie à taches jaunes
Orthétrum bleissant
Sympètre noir

Orthoptères remarquables

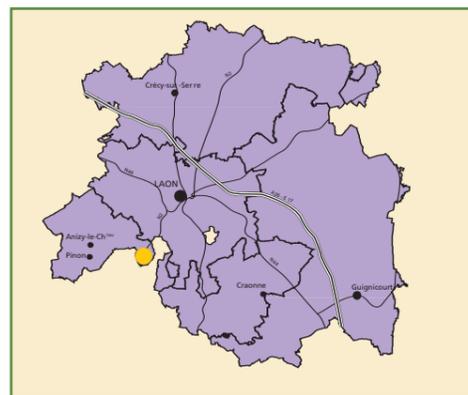


Photo : O. Bardet

Criquet des pins
Decticelle des bruyères

Pour plus de renseignements :

- **Mairie de Royaucourt-et-Chailvet**
13, rue Comportet 02 000 Royaucourt-et-Chailvet
tél : 03 23 21 59 74
- **Mairie d'Urcel**
16, rue de l'Eglise 02 000 Urcel
tél : 03 23 21 60 20
- **Communauté de Communes des Vallons d'Anizy**
8, place Charles de Gaulle 02 320 Pinon
tél : 03 23 80 18 13
- **Communauté de communes du Laonnois**
Maison Intercommunale - 60, rue de Chambry
BP 13 - 02 000 Aulnois-sous-Laon
tél : 03 23 22 31 00
- **Conservatoire des Sites Naturels de Picardie**
1, place Ginkgo Village Oasis 80 044 AMIENS
Cedex 1
tél : 03 22 89 63 96



A l'amont de sa confluence avec la vallée de l'Ailette, la dépression de l'Ardon présente un paysage diversifié. Le fond de la dépression se compose de landes humides, de vasques tourbeuses, de prairies humides et de boisements très hétérogènes. Les versants plus secs et légèrement pentus sont occupés par des landes sèches, des forêts de chênes et de résineux, ainsi que des landes à genévriers. Ces dernières, entretenues autrefois par le pastoralisme, forment un paysage remarquable. L'originalité écologique du marais d'Ardon est liée à sa nature géologique et géomorphologique. L'Ardon a creusé une cuvette où s'est accumulée une épaisseur de tourbes. Au niveau des versants, affleurent les sables Thanétiens de Bracheux, reposant sur de l'argile de Vaux-sur-Laon. L'ensemble est une des illustrations des plus singulières des dépressions tourbeuses des collines du Laonnois abritant le plus bel ensemble de vasques tourbeuses acides.



Photo : J.C. Hauguel



Photo : J.C. Hauguel

La tourbière acide

Cette tourbière présente, en effet, de petites cuvettes d'eau acide remarquablement bien conservées. Le centre de la cuvette est occupé par la Linaigrette à feuille étroites, tandis que les rives sont colonisées par le Rhynchospore blanc et les Rossolis, autres espèces végétales remarquables pour la Picardie. Ces cuvettes acides constituent également l'habitat de prédilection de la Dolomède, une araignée peu courante qui utilise de préférence les points d'eau acides associés aux landes ou aux marais, et de plusieurs espèces de libellules des milieux acides comme la Cordulie à deux tâches. Les vasques tourbeuses sont séparées par de petites buttes de tourbe, formées par l'accumulation des restes de la Bruyère à quatre angles et des sphaignes comme la Sphaigne papilleuse.

La Dolomède

La Dolomède est une robuste et grande araignée (femelle : 22 mm, mâle : 12 mm) avec un aspect puissant et imposant. Fréquentant les milieux marécageux avec de l'eau permanente, elle se distingue des autres araignées par son comportement. Les adultes courent à la surface de l'eau sur leurs huit pattes velues et attrapent de grosses proies, dont des mouches, des libellules et même de petits poissons. Sa technique de chasse est d'attirer à la surface ses victimes en faisant vibrer l'eau avec ses pattes antérieures. Efficace chasseresse, elle est aussi une nourrice attentionnée qui surveille et transporte avec elle son cocon d'œufs et ses jeunes jusqu'à leur rapide émancipation.



Photo : J.C. Hauguel

Le Rhynchospore blanc

Plante caractéristique des landes tourbeuses, le Rhynchospore blanc a toujours été rare en Picardie. Il ne subsiste que dans le département de l'Aisne, sans doute en la seule station des Marais d'Ardon, alors qu'il était relativement abondant dans le Laonnois au début du siècle. Il est protégé par la loi.



Photo : J.C. Hauguel

La Bruyère à quatre angles

Cette petite bruyère se rencontre dans la lande humide. Cet arbrisseau de 30 à 80 cm de hauteur fleurit de juin à octobre et arbore des bouquets terminaux de petits grelots roses. Son nom provient de ses petites feuilles verticillées par quatre. Sa présence indique un sol pauvre, humide et acide. La Bruyère et la Callune, autre espèce de bruyère de la lande plus sèche, en se décomposant, sont à l'origine de la terre de bruyère. Cette dernière est une terre meuble de structure grossière. Sa pauvreté en éléments nutritifs, et sa richesse élevée en sables, font qu'elle est recherchée pour certaines plantations ornementales. Les bruyères ne sont pas rares dans l'Ouest et le Sud de la France, mais leur présence est exceptionnelle en Picardie ; la Bruyère quaternée est à ce titre légalement protégée.



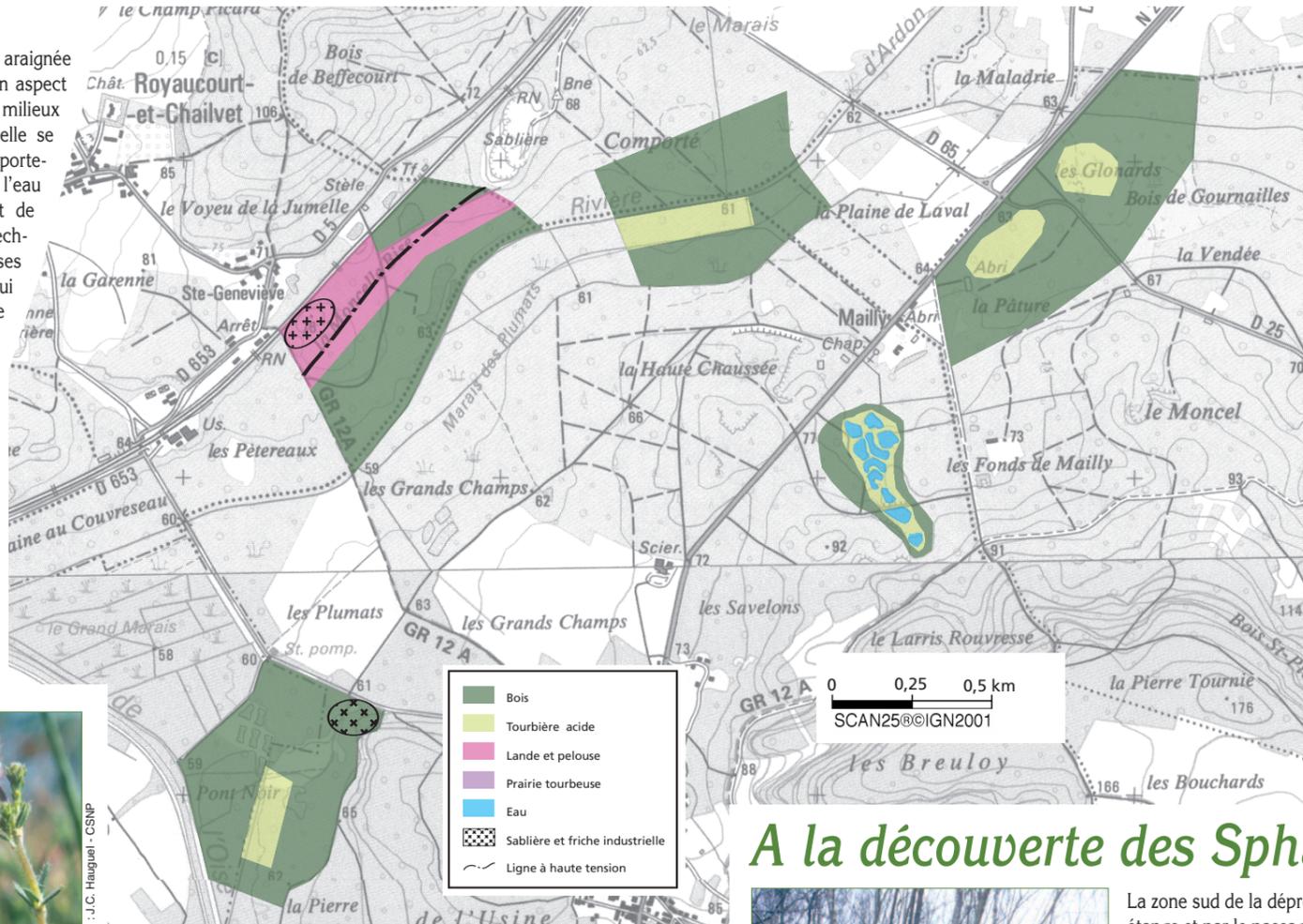
Photo : J.C. Hauguel - CSNP

Des plantes carnivores dans la tourbière

La tourbière acide des marais d'Ardon voit se développer dans les vasques d'eau acide de petites plantes particulières que sont les Rossolis. Ce sont des plantes carnivores, hautes de 10 à 15 cm. Le Rossolis capture des insectes grâce à ses feuilles munies de poils rouges et gluants. Le moucheron est attiré par les gouttelettes brillantes simulant la rosée, secrétées par les feuilles en forme de petite poêle à frire. Pris au piège, il se débat ; mais il est rapidement enduit d'une glue (gouttelettes). La feuille se replie comme une main qui se ferme et les sucs digestifs réduisent l'infortuné moucheron en une bouillie. De cette proie, ne restera que la carapace qui se desséchera au soleil et s'envolera ! On peut distinguer le Rossolis à feuilles rondes (ci-dessus) du Rossolis intermédiaire beaucoup plus rare et préférant les stations un peu plus inondées. Ces deux espèces sont légalement protégées.



Photo : J.C. Hauguel - CSNP



Les landes à Callune

Les versants de la dépression de l'Ardon sont occupés par la lande à Callune qui se caractérise par un sous-sol sableux et perméable. La végétation y est composée essentiellement de Callune, arbrisseau de la famille des bruyères. Ce milieu présente également une transition de végétation en fonction de l'humidité du sol. Les milieux frais vont voir se développer le Genêt d'Angleterre et le Jonc squarreux. Par contre, en périphérie sur les secteurs plus secs, la Callune est accompagnée du Genêt poilu. Des animaux, comme la Decticelle des Bruyères apprécient la végétation haute des bruyères. D'autres, comme le Lapin de garenne, trouvent ici nourriture et substrat favorable pour aménager leurs terriers. Certains secteurs de ces landes ont été modelés par le pâturage d'antan et forment un paysage et un habitat remarquables en raison de leur extrême rareté actuelle en Picardie : il s'agit des landes à Genévrier. Spontanément les landes à Callune sont vouées à se boiser. L'arbre qui colonise naturellement ces terrains sableux est le Chêne pédonculé. Cependant, ce dernier est concurrencé par les résineux, plantés il y a quelques années, qui se développent beaucoup plus vite sur les sols pauvres et très acides (podzols).



Photo : J.C. Hauguel

Le Genêt d'Angleterre

Ce petit arbrisseau aux fleurs jaunes affectionne les terrains acides (plante acidiphile). Il se développe sur les landes fraîches. Le Genêt d'Angleterre a toujours été rare en Picardie et il est de ce fait légalement protégé.



Photo : J.C. Hauguel - CSNP

La Decticelle des bruyères

Sauterelle atteignant 12 à 18 mm, la Decticelle des bruyères est adulte entre juillet et octobre. Elle est inféodée aux landes humides ou sèches à végétation haute ; toutefois, elle colonise aussi occasionnellement les coteaux calcaires, exposés au sud ou non. Devenue très rare, elle a beaucoup régressé, durant les dernières décennies, suite à la destruction de ses biotopes par l'agriculture.



Photo : O. Bardet

A la découverte des Sphaignes



Photo : J. Moalic - CSNP

La zone sud de la dépression de l'Ardon, au lieu-dit "Le Pont Noir", est marquée par la présence de plusieurs étangs et par le passage du canal de l'Oise à l'Aisne. Ces étangs sont occupés par des roselières, qui régressent dans certains secteurs au profit des peupleraies. Cependant, il reste de belles formations boisées des milieux humides, plus ou moins tourbeux, composées essentiellement de bouleaux et dans lesquelles le Prunier à grappes prend une certaine importance. Ces bétulaies sont notamment intéressantes parce qu'elles abritent une quantité de Sphaignes dont certaines sont remarquables et très rares. Les sphaignes sont des mousses. Elles se développent essentiellement au contact des eaux acides. Pourtant, elles ont la particularité de résister très fortement aux assèchements temporaires. Au fur et à mesure de leur croissance, les sphaignes produisent de la tourbe. Les anciennes parties végétales, une fois mortes, ne se décomposent pas et s'accumulent. Cette accumulation de matières végétales mortes est à l'origine de la formation de la tourbe.

La Sphaigne à feuilles arrondies

La couleur rougeâtre des sphaignes est due à la présence de pigments (anthocyane) synthétisés pour résister au froid, fréquent dans les milieux humides et confinés.



Photo : J.C. Hauguel

Un patrimoine naturel à préserver

Résultats de processus naturels et du travail des hommes, les étangs de Liesse-notre-Dame s'intègrent dans l'un des derniers vastes ensembles d'habitats tourbeux des plaines du nord de la France. Ce marais est situé au coeur du site Natura 2000. Cependant, l'abandon de l'entretien qui conduit au boisement de nombreuses parcelles ainsi que la dégradation de la qualité des eaux, notamment par certaines pratiques de pêche, entraînent une régression des milieux naturels. La commune de Liesse-Notre-Dame a pris conscience de la richesse et de la fragilité du site. Ainsi, dans le cadre de la mise en oeuvre du Document d'Objectifs des Marais de la Souche, elle s'est engagée au travers d'un contrat Natura 2000 à adopter une gestion respectueuse des milieux naturels tout en conservant les usages locaux en vigueur. Le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et la Communauté de Communes de la Champagne picarde sont partenaires de cette gestion.



Photo : E. Das Graças - CSNP

PATRIMOINE NATUREL DU GRAND LAONNOIS

TERRITOIRE DE L' AISNE

Une tourbière alcaline au centre des Marais de la Souche

Fiche
n°7

En limite de la grande plaine crayeuse et des collines du Laonnois, les Marais de la Souche s'étendent entre Samoussy, Sissonne et Vesles-et-Caumont. La vallée de la Souche, occupée par des dépôts tourbeux accueille une vaste tourbière alcaline, aujourd'hui considérée comme l'une des plus grandes tourbières des plaines du nord de la France. Les étangs de Liesse-Notre-Dame, au coeur de cette aire marécageuse, témoignent de la richesse écologique, floristique et faunistique, mais aussi humaine, de cette tourbière. Les paysages sont marqués par la présence humaine. Car c'est non seulement le témoin d'une activité ancienne, l'extraction de la tourbe et le pâturage ; mais aussi le lieu privilégié d'activités plus récentes comme la chasse ou la pêche en étangs.

Espèces remarquables de Picardie présentes dans les marais de Liesse-Notre-Dame

Plantes protégées par la loi

Laïche puce
Linaigrette à feuilles étroites
Méyanthe trèfle d'eau
Peucedan des marais
Potamot coloré
Rubanier nain
Utriculaire commune
Utriculaire naine

Oiseaux nicheur remarquables

Blongios nain

Odonates remarquables

Leucorrhine à gros thorax

Pour plus de renseignements :

- **Mairie de Liesse-notre-Dame**
Place de l'Hotel de Ville 02 350
Liesse-notre-Dame
tél : 03 23 22 00 90
- **Communauté de Communes de la Champagne Picarde**
2, route de Montaigu 02 820
Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
tél : 03 23 22 36 80
- **Conservatoire des Sites Naturels de Picardie**
1, place Ginkgo Village Oasis 80 044
AMIENS Cedex 1
tél : 03 22 89 63 96

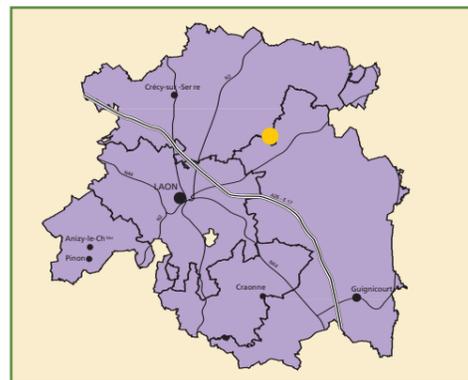


Photo : E. Das Graças - CSNP

La dynamique de la tourbière à partir des étangs

Les étangs de Liesse-Notre-Dame résultent de l'exploitation de la tourbe. Selon que le prélèvement de la tourbe ait été artisanal ou industriel, il a donné lieu à des étangs de profondeur variable. Cette différence de profondeur influence non seulement la composition des herbiers aquatiques, mais aussi le mode de recolonisation de l'étang par la végétation. Les étangs profonds de Liesse-Notre-Dame constituent l'un des sites majeurs pour la conservation des herbiers aquatiques en Picardie. Ces derniers sont essentiellement constitués de Nénuphars blancs et d'Utriculaires. La formation de la tourbière, se fait de la rive, à partir de laquelle les roseaux vont coloniser l'étang. Il se forme ainsi de véritables îlots de roselières, encore appelés tremblants. A ce stade, des espèces rares, telle la Fougère des marais, le Ményanthe trèfle-d'eau ou le Cladion marisque, composent un paysage original. Le Martin-pêcheur, le Blongios nain et de nombreuses espèces de libellules profitent également de l'eau libre et des roselières. Au fur et à mesure de l'accumulation des végétaux morts, la roselière inondée s'atterrit et commence à être envahie par les saules et les bouleaux. Le milieu devient à terme une forêt alluviale de frênes et de chênes.

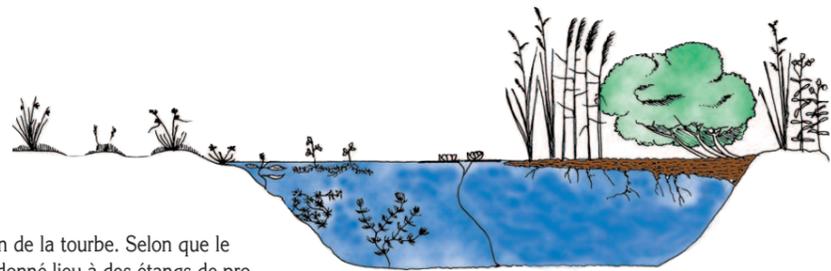


Photo : J.C. Hauguel

Les Utriculaires

Les Utriculaires sont de petites plantes carnivores. Elles sont en régression dans toutes les régions de plaine. En Picardie, compte tenu de l'existence de milieux humides reposant sur de la tourbe, les Utriculaires y conservent (toute proportion gardée) une certaine abondance. Dans le marais de Liesse-Notre-Dame, il est possible d'observer l'Utriculaire naine et l'Utriculaire commune, toutes deux protégées par la loi. Leur présence est conditionnée par le maintien de tourbes humides et d'une eau de bonne qualité.



Photo : J.C. Hauguel

Le Ményanthe trèfle-d'eau

Il s'agit d'une très belle fleur au feuillage à trois lobes que l'on rencontre dans les milieux tourbeux longuement inondés. Des rhizomes puissants lui permettent de résister à l'hiver. Protégé par la loi en Picardie, il est localement abondant dans la Somme, très rare dans l'Oise et il s'est beaucoup raréfié dans l'Aisne.

Le Blongios nain



Photo : A. Labat - COLIBRI

Ce héron fréquente les marais à roselières inondées et certains étangs présentant des saules se développant au-dessus de l'eau. Le Blongios nain est un estivant qui se reproduit dans la région de la fin du mois d'avril à septembre. Bien que la population picarde de cet oiseau reste une des plus importantes de France, ses effectifs sont passés de 230 individus en 1970 à une cinquantaine aujourd'hui.

Le cas particulier des petites pièces d'eau

A la différence des étangs décrits précédemment, les petites pièces d'eau ont le plus souvent une profondeur inférieure à un mètre. Les herbiers aquatiques diffèrent de ceux des étangs plus profonds et peuvent être caractérisés par la présence du Potamot coloré. Cette végétation colonise l'étang par le fond et au fur et à mesure que l'étang se comble, d'autres espèces remarquables peuvent s'installer, comme le Rubanier nain et l'Utriculaire naine. A terme, en l'absence d'intervention humaine, ces petites pièces d'eau évolueront également vers la roselière, puis le boisement.



Photo : CSNP



Photo : P Pagniez - CSNP

Le Rubanier nain

Le Rubanier nain se remarque surtout lorsque ses inflorescences blanchâtres s'épanouissent au-dessus de l'eau calcaire ou faiblement acide des étangs et des fossés. A l'état végétatif, sa présence se fait plus discrète. Très rare dans le département de l'Aisne, il n'est plus représenté que dans les milieux humides des Marais de la Souche. En Picardie, les populations du Rubanier nain sont menacées et il est de ce fait protégé par la loi.

Le Potamot coloré

Ce potamot se développe dans les eaux claires peu profondes et riches en bases des tourbières alcalines. On le rencontre également dans les fossés et les petites mares de certaines dépressions reposant sur des tourbes basiques. Il peut être localement abondant.



Photo : J.C. Hauguel



La saulaie à Sphaignes

Quand elle n'est plus inondée en permanence, la roselière se boise spontanément. Il se constitue ainsi un boisement humide dominé par les saules et les bouleaux. A ce stade, les eaux de pluies traversent les épaisseurs de tourbes exondées, entraînant en profondeur les éléments les plus basiques (calcaires). Progressivement, les tourbes acquièrent un caractère acide, favorisant l'installation des Sphaignes, mousses typiques des tourbières, qui vont à leur tour participer à l'acidification du milieu. Cet habitat particulier semble menacé par la densification naturelle des boisements et leur évolution vers la forêt de frênes.



Photo : R. Huet - CSNP

A la découverte des Marais de la Souche

Les étangs de Liesse-Notre-Dame offrent aux visiteurs un paysage de tourbières, où peuvent être visualisés les différents stades de leur évolution, de l'eau libre jusqu'à la forêt. Cette richesse est notamment mise en valeur par plusieurs sentiers de randonnées pédestres développés par le Conseil Général de l'Aisne et les Communautés de communes du Pays de la Serre et de la Champagne Picarde. Les activités de loisirs et de détente développées dans le secteur des étangs pourront bénéficier de la mise en place d'une signalétique pédagogique adaptée et de la proximité du bourg de Liesse-Notre-Dame, célèbre pour sa basilique et son pèlerinage.



Photo : CSNP

La pêche

La pêche de loisir est aujourd'hui pratiquée de deux manières : intensive sur un des étangs avec organisation de concours, plus sporadique sur les autres étangs. Cependant, la faune aquatique s'est considérablement appauvrie ces dernières années. L'introduction du Poisson-chat et de l'Ecrevisse américaine a entraîné un déséquilibre écologique, car ceux-ci se sont multipliés aux dépens des autres espèces, en se nourrissant par exemple des œufs des crapauds et des grenouilles qui viennent pondre dans les étangs. De fait, la commune de Liesse-Notre-Dame a amorcé une réflexion sur la revalorisation de ses étangs et une reconquête de son domaine halieutique.